

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 MARS 2013 À 20 H 30

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le jeudi vingt huit mars deux mille treize à 20 h 30, en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

MEMBRES PRESENTS (09) : Mesdames Marie-Thérèse COMBET, Madeleine LAPERROUSE, Agnès LATTARD-PRUVOT – Messieurs Claude BERARD, Gérard BORDON, François COMBET, Philippe GIRARD, Denis QUEZEL-GUERRAZ, Michel VINIT.

MEMBRES ABSENTS (05) : Mesdames Ingrid BORGHART, Valérie MONTANIER, Marie-Ange SORRENTINO – Messieurs Sébastien ANDRE et Didier MARTIN-FARDON.

PROCURATIONS (03) :

De Mme I. BORGHART à M. F. COMBET.

De Mme M.A. SORRENTINO à Mme M. LAPERROUSE.

De M. D. MARTIN-FARDON à M. P. GIRARD.

Secrétaire de séance : Mme Madeleine LAPERROUSE.

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du jeudi 14 mars 2013.

M. Denis QUEZEL-GUERRAZ intervient à propos de la déclaration de M. Gérard BORDON faite lors de la dernière séance.

Monsieur le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour concernant la retenue collinaire pour l'Association Foncière Pastorale. Vote : 12 pour. Il sera traité après le point n°3.

ORDRE DU JOUR :

I. Vote des taux d'imposition 2013.

Monsieur le Maire rappelle les taux en vigueur en 2012 :

- taxe d'habitation : 4,83 %,
- taxe sur le foncier bâti : 10,10 %,
- taxe sur le foncier non bâti : 85,81 %.

Elles ont permis une recette de 212 345 euros.

Afin de ne pas augmenter la pression fiscale des ménages, nous proposons de garder les mêmes taux pour 2013.

Vote : 12 pour.

II. Programmation annuelle des travaux ONF et demandes de subventions (Département et Région).

Monsieur le Maire précise qu'une présentation a été faite par Monsieur Gilles GUILLERMAND lors de la réunion de la commission forêt.

.../...

Tous les travaux prévus en 2012 n'ont pas été effectués, nous les retrouverons au budget 2013.

- Travaux d'investissement : il s'agit du décapage du sol de la parcelle 30, de la réfection des sentiers des Charbonniers et Plan Pra pour un montant de 8 897 € de dépenses. Les recettes escomptées s'élèvent à 3 828 € de subvention pour le dépressage.

- Travaux d'exploitation : ils concernent du bois d'œuvre et bois d'énergie sur les parcelles 15 et 37 de Plan Poirier (montant des dépenses : 66 238 €). Les recettes escomptées s'élèvent à 103 205 €, c'est-à-dire 94 271 € pour la vente de bois façonné et 8 404 € de subvention pour le bois énergie. Il s'agit d'exploitation groupée faite par l'ONF.

Remarque de Denis QUEZEL-GUERRAZ : certains chemins sont encombrés, des arbres cassés gênent le passage.

Nous contacterons l'ONF pour faire un point sur les différents sentiers, les parcelles vont être repérées et les propriétaires avertis.

Vote pour la programmation des travaux proposée par l'ONF et la demande de subventions correspondante : 12 pour.

III. Vote des budgets primitifs 2013.

Il est à rappeler que tous les budgets ont été étudiés et élaborés par les différentes commissions et les membres de la commission "Finances" qui s'est réunie le 19 et le 28 février. Ils ont été présentés au conseil municipal le 14 mars 2013 lors du débat d'orientation budgétaire.

En investissement : la priorité est de finaliser les chantiers démarrés en 2012, à savoir

- l'aménagement de sécurité de la voirie du Mont-d'En-Bas

- l'installation et la mise en service de la station d'épuration des eaux usées.

En fonctionnement : nos dépenses ont, encore une fois, été limitées donc l'estimation budgétaire calculée au plus juste. Malgré des recettes en baisse, nous dégageons un excédent de 254 857 € pour nos investissements.

- B.P. Commune : Présentation de M. Philippe GIRARD :

Le budget est équilibré en fonctionnement à 1 145 167 €.

Le budget est équilibré en investissement à 952 879 €.

Vote : 10 pour - 2 abstentions (D. QUEZEL-GUERRAZ et M. VINIT).

- B.P. Eau et Assainissement : Présentation de M. P. GIRARD :

Le budget est équilibré en fonctionnement à 78 900 €.

Le budget est équilibré en investissement à 508 000 € (dont 84 014 € d'excédent).

Vote : 12 pour.

Remarque : la Commune n'a pas obtenu de subvention pour les travaux sur les canalisations de la voirie du Mont car notre tarif de l'eau est trop faible.

- B.P. Régie d'électricité : Présentation de M. Gérard BORDON :

Le budget est équilibré en exploitation à 611 022,40 €.

Section d'investissement : dépenses : 274 897 €

recettes : 380 802,40 €

soit un excédent d'investissement de 105 905,40 €

Travaux 2013 :

- fin des travaux de bouclage du réseau,
- réseau électrique de la route du Mont d'en Bas

Vote : 10 pour - 2 abstentions (D. QUEZEL-GUERRAZ et M. VINIT).

- B.P. CCAS : Présentation de Mme Madeleine LAPERROUSE :

Le budget a été voté à l'unanimité le 12 mars 2013 par le CCAS :

- dépenses : 7 500 euros
- recettes : 6 000 euros de subvention communale + un excédent de fonctionnement reporté de 4 613,21 €.

IV. Point supplémentaire : AFP – création d'une retenue collinaire.

La Société d'Economie Alpestre nous demande de reprendre une délibération en complément de celle du 12 décembre 2012 concernant la retenue collinaire. Il s'agit d'intégrer la parcelle communale section D n°068 au « Plan des Moelles » qui serait également impactée par la retenue. La Communauté de Communes de la Vallée du Glandon porte le projet mais il faut une autorisation de la commune pour autoriser la réalisation des travaux.

Vote : 12 pour.

V. Questions diverses.

- Le vendredi 29 mars 2013 à 19 heures aura lieu à St Colomban des Villards, l'inauguration du Centre d'Intervention et de Secours. Les élus sont invités.

- Le samedi 06 avril 2013 les membres du Conseil Municipal sont invités à l'apéritif du repas du CCAS. Celui-ci sera servi, s'ils sont volontaires, par les jeunes qui ont travaillé durant l'été 2012.

- Intervention de M. François COMBET :

- Le poteau incendie situé rue de l'Abreuvoir a été réparé.
- Un poteau incendie neuf sera installé à Bonvoisin, le poteau existant servira pour pièces de rechange.
- Réserve incendie de la zone d'activités : étude pour la mise en place d'une réserve : 2 solutions sont proposées, un système de bêche pour la récupération des eaux de pluie et un pompage à la nappe phréatique.

Mme Marie-Thérèse COMBET quitte la séance à 22h20.

- Question de M. François COMBET concernant les vols et incendies dans la commune et les communes voisines : les gendarmes sont sur des pistes.

- Question de M. Michel VINIT : où en est le contrat d'un agent ? Réponse de M. Gérard BORDON : ce point sera traité lors du prochain conseil municipal du mois d'avril car le contrat est renouvelable en mai.

La séance est levée à 22h30.